

Insee Conjoncture

Centre-Val de Loire



N° 10

Mai 2016

Le Bilan économique Une année 2015 en demi-teinte

Avant-propos

Comme chaque année, la direction régionale de l’Insee Centre-Val de Loire publie le Bilan économique régional de l’année écoulée. Cet état des lieux rassemble les analyses thématiques produites par les experts des différents domaines présentés. Il dresse un panorama des évolutions récentes de l’économie régionale.

Les différentes analyses du bilan économique 2015 ont été rédigées par l’Insee et les partenaires de l’ouvrage :

Direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt,
Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement,
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l’emploi.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration.

Yvonne Pérot, directrice régionale de l’Insee Centre-Val de Loire

Avertissement

La rédaction de ce Bilan économique 2015 s’échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
p Données provisoires
€ Euro
M Million
Md Milliard



Sommaire

Avant-propos	3
Sommaire	5
Synthèse régionale	6
Une année 2015 en demi-teinte	
Contexte national	7
L'économie française accélère en 2015	
Emploi	8
Une légère reprise de l'emploi salarié	
Chômage	10
Une demande d'emploi toujours en hausse	
Démographie d'entreprises	12
Repli des créations et hausse des défaillances	
Construction	14
Quelques signes encourageants	
Tourisme	16
La clientèle française dynamise l'activité touristique	
Transport	18
Une année 2015 marquée par une forte baisse des flux routiers de marchandises	
Agriculture	20
Chute des prix agricoles en 2015	
Commerce extérieur	22
Nette reprise en 2015	
Définitions	24

Synthèse régionale

Une année 2015 en demi-teinte

Annie Clerzau, Insee Centre-Val de Loire

Alors que l'activité mondiale ralentit légèrement, l'économie française accélère en 2015. Les évolutions nationales de l'activité et de l'emploi sont favorables (+ 1,3 % et + 0,5 %). Le taux de chômage est quasi stable, plutôt orienté à la baisse. Cette situation se reflète au niveau régional avec une hausse mesurée de l'emploi et un taux de chômage qui évolue peu. Cependant, les demandeurs d'emploi sont plus nombreux et la création d'entreprises peu dynamique.

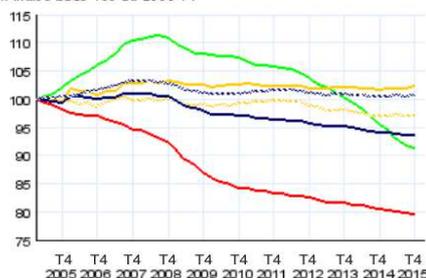
Légère amélioration de l'emploi

En Centre-Val de Loire, 2015 s'achève sur une légère amélioration de l'emploi salarié, faisant suite à plusieurs années de repli. Cette embellie, moins prononcée qu'au niveau national, est due au secteur tertiaire marchand. Signe encourageant d'une reprise d'activité, l'emploi intérimaire a fortement progressé (+ 11,5 %). Les secteurs de l'hébergement-restauration et des services aux entreprises ont également été dynamiques. À l'opposé, l'industrie et la construction continuent à perdre des emplois (figure 1).

1 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié

— Industrie
— Construction
— Tertiaire principalement marchand hors intérim dont Commerce
— Emploi hors intérim Centre-Val de Loire
— Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs)

Source : Insee, estimations d'emploi

Des demandeurs d'emploi toujours plus nombreux

En lien avec un marché de l'emploi plus actif, le taux de chômage stagne, s'établissant à 9,7 % fin 2015. Il reste inférieur au

taux métropolitain (figure 2).

Cependant, durant l'année le nombre de demandeurs d'emploi a poursuivi sa croissance, mais à un rythme moins élevé qu'en 2014 (+ 5,8 % contre + 6,7 %). Si les jeunes sont même épargnés par cette évolution (baisse de 0,4 %), les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée sont toujours plus nombreux (respectivement + 10,4 % et + 13 %).

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Centre-Val de Loire — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Construction : des signes positifs

Le marché de l'immobilier du neuf se redresse en 2015 : + 6,8 % des autorisations de construction, + 36 % de logements mis en vente. Seules les mises en chantier diminuent de 5,8 %.

L'activité se contracte de 10 % dans les travaux publics, en lien avec la réduction des investissements publics.

Démographie des entreprises peu dynamique

En 2015, la conjoncture a été peu favorable aux porteurs de projets. Les créations d'entreprises sont en net repli, de façon plus marquée en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine. La hausse de la création des sociétés n'a pas compensé le recul prononcé des créations d'entreprises individuelles. Seul le secteur des services aux entreprises apparaît plus dynamique, avec un nombre de créations en progression de 2,7 %. Signe de difficulté, les défaillances sont en forte hausse dans la région.

Échanges commerciaux en nette reprise

Le commerce extérieur du Centre-Val de Loire a été très actif en 2015. Les exportations, soutenues par les produits pharmaceutiques et les parfums et cosmétiques, sont en hausse de 6,6 % par rapport à 2014. De même, les importations progressent de 7,7 %. Ainsi le solde commercial reste positif, s'établissant à 615 millions d'euros. Les échanges se font principalement au sein de l'Union européenne qui concentre plus des deux tiers des exportations et des importations.

Transport : une année contrastée

En 2015, les flux de marchandises se sont réduits de 12 %. Cette baisse concerne à la fois les flux entrants et sortants ainsi que dans une moindre mesure, les flux internes. Pour la deuxième année consécutive, les immatriculations de véhicules particuliers progressent.

L'agriculture face à des prix en chute

Grâce à des conditions météorologiques très favorables, la récolte de céréales, notamment de blé, a été abondante en 2015. Cependant, les producteurs doivent faire face à des cours toujours en berne. Les éleveurs sont en particulier confrontés à de nombreuses difficultés, le prix du lait mais également celui du porc chutent par rapport à 2014. De plus, la crise sanitaire, avec la fièvre catarrhale ovine, a perturbé les marchés.

Activité touristique en progression

Les hôtels et campings du Centre-Val de Loire ont enregistré une augmentation de leur fréquentation en 2015. Cette hausse, de 3,1 %, est supérieure à celle relevée nationalement (+ 2,2 %). Elle est principalement due à l'affluence de la clientèle française. Tous les départements de la région, hormis l'Indre ont bénéficié de cette embellie. L'activité touristique génère de nombreux emplois. Ceux-ci sont estimés à 3 % de l'emploi total régional. ■

Contexte national

L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+ 2,0 % après + 2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+ 2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+ 2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 1,6 % après + 0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle - notamment la mise en place d'un *quantitative easing* - de la Banque centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud..

L'économie française accélère en 2015

Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de + 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011. La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+ 1,5 % après + 0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+ 1,4 % après + 1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (- 3,8 % après - 5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+ 2,8 % après + 1,6 %), tandis que le recul de l'investissement des

4 Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (%)			2015	
	2013	2014	2015	milliards d'euros	contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,6	0,6	1,3	2 181,1	1,3
Importations	2,1	4,7	6,6	685,0	-2,1
Consommation effective des ménages	0,7	0,9	1,6	1 540,7	1,1
dont :					
dépense des ménages	0,5	0,7	1,5	1 156,0	0,8
dépense individualisable des administrations et des ISBLSM	1,4	1,8	1,7	384,7	0,3
Consommation collective des administrations publiques	1,5	-0,1	1,0	182,7	0,1
Formation brute de capital fixe	-0,8	-0,3	1,0	469,2	0,2
dont :					
entreprises non financières	0,2	1,6	2,8	262,7	0,3
ménages	-0,5	-3,5	-0,8	107,6	0,0
administrations publiques	-0,7	-5,7	-3,8	75,3	-0,1
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,2	0,5	0,1	2,7	0,1
Exportations	1,9	3,3	6,1	654,9	1,8

Note : les séries sont présentées ici non corrigées des jours ouvrés. ISBLSM : institutions sans but lucratif au service des ménages
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

ménages s'atténue (- 0,8 % après - 3,5 %). Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (- 0,3 point) qu'en 2014 (- 0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+ 0,1 point).

L'emploi total augmente

Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années

consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié SMNA s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+ 0,5 %).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net ralentissement par rapport à 2014 (+ 0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de *Brent*. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+ 1,7 % après + 0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : + 1,6 % après + 0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %).

3 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



(1) y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages

Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Avertissement : dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

Emploi

Une légère reprise de l'emploi salarié

En Centre-Val de Loire, après plusieurs années de recul, l'emploi salarié marchand s'améliore au cours de l'année 2015. Cette croissance est cependant moins prononcée qu'en moyenne métropolitaine. L'évolution par secteur est contrastée. L'industrie et la construction poursuivent la tendance à la baisse des années précédentes. À l'inverse, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand croît, particulièrement grâce à l'intérim, l'hébergement, la restauration et les services aux entreprises. L'évolution est différenciée selon les départements de la région. Les gains d'emplois dans l'Eure-et-Loir et le Loiret permettent de compenser les pertes des autres départements.

Caroline Métois, Insee Centre-Val de Loire

Fin 2015, le Centre-Val de Loire compte plus de 560 000 emplois salariés marchands. Après plusieurs années de recul, la situation s'améliore légèrement sur l'ensemble de l'année avec une hausse de 0,2 %, faisant suite à une baisse en 2014 de 1,2 %. L'amélioration de l'emploi régional est cependant moins forte que nationalement (+ 0,5 %).

Depuis 2009, l'emploi salarié de la région a reculé davantage qu'en France métropolitaine (- 0,7 % contre - 0,1 %).

Bonne dynamique du secteur tertiaire marchand

En 2015, l'évolution de l'emploi diffère selon les secteurs. S'il évolue favorablement dans le tertiaire, l'industrie et la construction continuent de subir une dégradation (*figure 1*).

Après un léger recul en 2014, l'emploi dans le tertiaire marchand augmente en Centre-Val de Loire, tout comme en France métropolitaine (+ 1,4 %). Avec plus de 5 000 emplois créés, ce secteur compense les pertes subies par ailleurs (*figure 2*).

Au sein de ce secteur, des évolutions différenciées de l'emploi apparaissent alors qu'au niveau national tous les sous-secteurs progressent. En Centre-Val de Loire, le transport, l'information-communication et les services aux ménages subissent un repli (entre - 0,6 % et - 1,0 %). À l'inverse, l'hébergement-

restauration et les services aux entreprises sont particulièrement dynamiques, en augmentation de 3,0 % et 2,5 %.

La hausse du secteur tertiaire marchand est en grande partie due à la progression de l'intérim. Après une année 2014 marquée par un repli qui s'est poursuivi au premier trimestre 2015, l'emploi intérimaire augmente fortement sur le reste de l'année. Cette croissance est plus élevée que nationalement (respectivement + 11,5 % et + 9,4 %).

Sur une période plus longue de 2009 à 2014, marquée par la crise, seuls les secteurs des services financiers et aux entreprises sont en hausse. Le recours à l'intérim s'est également accentué (*figure 3*).

Moins d'emplois dans l'industrie et la construction

L'activité industrielle accuse de nouveau des pertes d'emplois cette année. Avec plus de 1 700 postes perdus, soit un recul de 1,1 %, similaire à la moyenne nationale. Quasiment tous les secteurs industriels sont touchés, en particulier celui des biens d'équipement. Seule l'industrie agroalimentaire est épargnée, en croissance de 1,4 %, taux plus élevé qu'en France métropolitaine (+ 0,3 %).

Comme les années précédentes, la construction demeure le secteur le plus impacté par la conjoncture peu favorable.

La dégradation se poursuit, avec une perte de plus de 2 300 emplois sur l'année 2015. La tendance est beaucoup plus accentuée en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine (respectivement - 4,3 % et - 2,6 %).

Fortes disparités départementales

Durant l'année 2015, l'évolution de l'emploi est contrastée selon les départements (*figure 4*).

Après plusieurs années de recul, l'emploi salarié marchand augmente dans l'Eure-et-Loir et le Loiret, respectivement de 1,3 % et 0,6 %. Plus de 2 100 emplois supplémentaires permettent de compenser les pertes des autres départements. Si l'industrie et la construction y sont en difficulté, le secteur tertiaire marchand, en particulier l'intérim, dynamise fortement l'emploi, notamment en Eure-et-Loir (+ 3,0 %).

À l'inverse, l'emploi diminue assez fortement dans l'Indre (- 1,8 %), seul département de la région où il recule dans le secteur tertiaire marchand.

L'emploi est quasi stable dans les trois autres départements de la région. Le Cher (- 0,3 %) est le seul qui ne profite pas d'une progression de l'emploi intérimaire (- 2,8 %). La croissance dans le tertiaire marchand permet à l'Indre-et-Loire et au Loir-et-Cher de compenser les pertes relevées dans la construction et l'industrie. ■

Pour en savoir plus

- « Petite embellie sur l'emploi », *Insee Conjoncture Centre-Val de Loire* n°9, avril 2016

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

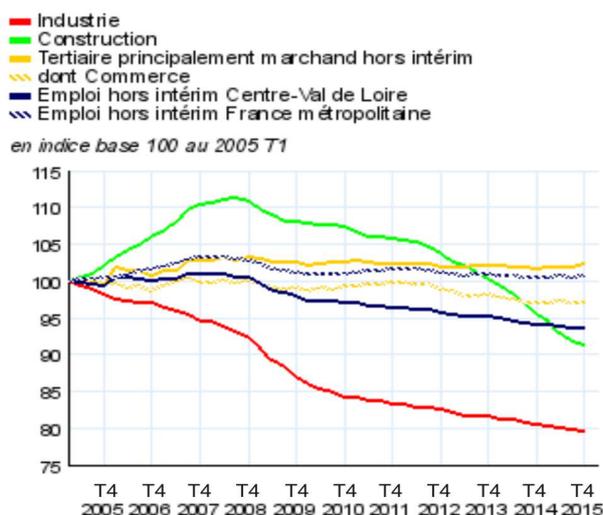
Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2015 - T4 (millier) Centre-Val de Loire	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009	
		Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Industrie	148,9	- 1,1	- 1,2	- 1,6	- 1,2
Industrie agro-alimentaire	19,6	1,4	0,3	- 1,1	- 0,2
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	17,9	- 0,3	- 0,2	1,5	0,3
Biens d'équipement	23,8	- 0,8	- 1,9	- 2,5	- 1,6
Matériels de transport	10,9	- 0,6	- 1,6	- 3,1	- 1,3
Autres branches industrielles	76,8	- 2,1	- 1,7	- 1,8	- 1,8
Construction	51,9	- 4,3	- 2,6	- 2,5	- 1,6
Tertiaire marchand	359,3	1,4	1,4	0,0	0,4
Commerce	107,8	- 0,0	0,8	- 0,4	- 0,0
Transports	47,6	- 1,0	0,2	- 1,2	- 0,0
Hébergement - restauration	28,0	3,0	2,0	- 0,1	1,1
Information - communication	13,8	- 0,9	0,7	- 1,2	0,6
Services financiers	28,8	0,7	1,1	0,8	0,6
Services immobiliers	6,7	0,7	0,9	- 0,5	- 0,1
Services aux entreprises	70,5	2,5	3,0	0,9	1,3
Services aux ménages	26,2	- 0,6	0,3	- 0,3	- 0,6
Intérim	29,9	11,5	9,4	1,7	1,5
Total	560,1	0,2	0,5	- 0,7	- 0,1

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).

Source : Insee, Estimations d'emploi

2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Centre-Val de Loire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).

Source : Insee, Estimations d'emploi

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, Estimations d'emploi

4 Emploi salarié par département et par secteur

	2015 T4 (millier)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont commerce	dont intérim	
Cher	57,0	- 0,1	- 4,9	0,3	- 1,2	- 2,8	- 0,3
Eure-et-Loir	86,5	- 0,5	- 4,3	3,0	1,1	26,2	1,3
Indre	43,3	- 3,2	- 4,7	- 0,6	- 0,8	16,3	- 1,8
Indre-et-Loire	135,6	- 1,4	- 3,6	1,0	0,4	7,2	- 0,0
Loir-et-Cher	70,7	- 1,8	- 4,2	1,4	- 2,1	16,0	- 0,1
Loiret	167,1	- 0,8	- 4,5	1,9	0,5	9,6	0,6
Centre-Val de Loire	560,1	- 1,1	- 4,3	1,4	- 0,0	11,5	0,2

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).

Source : Insee, Estimations d'emploi

Chômage

Une demande d'emploi toujours en hausse

En 2015, en Centre-Val de Loire, la demande d'emploi continue d'augmenter. Le rythme de croissance pour les catégories ABC décélère par rapport à l'année précédente. Il demeure cependant plus soutenu qu'en France métropolitaine. Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée sont encore fortement touchés. A l'inverse, la demande d'emploi du public jeune est en repli de 0,4%.

Christophe Le Guinio, Direccte Centre-Val de Loire

La région compte 218 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C à Pôle emploi (en données brutes) fin 2015, dont 135 200 sans aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A) (*figure 3*). La hausse de la demande se poursuit à un rythme moindre que celui de 2014 (+ 5,8 % contre + 6,7 %). En France métropolitaine, elle progresse de 4,9 %. Concernant la seule catégorie A, l'augmentation régionale s'élève à 2,0 %, contre 2,4 % nationalement.

À l'inverse de l'année précédente, les femmes sont plus affectées par la hausse de la demande d'emploi toutes catégories confondues : 6,4 % contre 5,1 % pour les hommes. Cet écart provient de la forte hausse des demandeurs d'emploi ayant une activité réduite, soit les catégories B et C, majoritairement féminines.

La demande d'emploi de catégorie A, B ou C s'accroît dans tous les départements, le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire dépassant la moyenne régionale.

Presque un demandeur d'emploi sur deux inscrit depuis un an ou plus

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est à dire inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi, progresse à un rythme plus soutenu dans la région qu'en France métropolitaine. Fin 2015, ce public représente 47 % de la demande d'emploi, soit 3 points de plus qu'en 2014 et 1,1 point de moins qu'en moyenne métropolitaine.

Sur les 101 500 demandeurs d'emploi de longue durée, plus de la moitié sont même inscrits depuis deux ans ou plus. La durée moyenne des inscriptions continue de s'allonger et atteint près de dix-neuf mois. Elle s'élève à vingt-neuf mois pour les seniors (50 ans ou plus) alors qu'elle est de huit mois pour les demandeurs de moins de 25 ans.

Des seniors toujours plus touchés

Les seniors continuent à être fortement touchés. En effet leur nombre augmente à un rythme plus rapide qu'en 2014 : 10,4 % en 2015 contre 9,2 % (catégories A, B et C). Avec 50 700 seniors demandeurs d'emploi fin 2015, ce public a doublé en sept ans. Les réformes successives, qui ont vu le report de l'âge légal de la retraite, l'allongement progressif de la durée de cotisation et la suppression de la dispense de recherche, concourent à cette évolution.

Repli de la demande d'emploi chez le public jeune

À l'inverse de l'année précédente, qui avait vu le nombre de demandeurs d'emploi progresser de 4,0 %, l'année 2015 se solde par un recul de 0,4 % du nombre de demandeurs d'emploi chez les jeunes.

Selon les départements, en 2015, les disparités sont fortes. Alors que le nombre de demandeurs d'emploi recule dans l'Eure-et-Loir et le Loiret, respectivement de 3,5 % et 2,0 %, les autres départements connaissent une évolution moins favorable.

Progression des offres collectées

En 2015, 98 200 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi. Ce chiffre est en augmentation de 2,6 % par rapport à l'année précédente et concerne principalement les offres d'emploi durable (+ 5,6 %). Alors que les offres d'emploi reculent sensiblement dans la construction (-17 %), ou dans le domaine de l'installation et de la maintenance, (-10 %), elles progressent dans d'autres métiers, tels les services à la personne (+12 %) et le commerce (+10 %).

Stabilisation du chômage

Au quatrième trimestre 2015, dans la région, le taux de chômage atteint 9,7 % contre 9,8 % fin 2014. Il est inférieur de 0,3 point au niveau métropolitain (*figures 1 et 2*). Le Cher demeure le département le plus touché, devant le Loiret, alors que le Loir-et-Cher affiche le taux le moins élevé. Le chômage progresse faiblement dans le Cher et l'Indre, tandis qu'il recule légèrement dans les autres départements.

Forte baisse de l'activité partielle

Le recours à l'activité partielle recule dans la région. De juillet 2014 à juin 2015, les établissements ont consommé 644 milliers d'heures d'activité partielle contre 1 140 entre mi-2013 et mi-2014.

L'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loir, et dans une moindre mesure l'Indre, ont eu davantage recours à ce dispositif.

Léger recul de l'apprentissage

Avec près de 12 300 entrées en 2015, l'apprentissage continue de décroître (*figure 4*). Par ailleurs, 14 500 contrats aidés ont été signés dans la région, dont sept sur dix dans le secteur non marchand. Les emplois d'avenir progressent, atteignant 3 400 contrats. Les contrats d'insertion dans la vie sociale (Civis) sont en forte baisse par rapport à 2014, ce qui s'explique par la montée en charge de la Garantie jeunes. En 2015, les missions locales des trois départements du sud de la région se sont en effet engagées dans un nouveau dispositif : la Garantie jeunes. Il s'adresse aux jeunes de 18 à moins de 26 ans, en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. En 2016, la Garantie jeunes s'étendra au Loiret. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.centre.dirreccte.gouv.fr>
- <http://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/garantie-jeunes/>

1 Taux de chômage

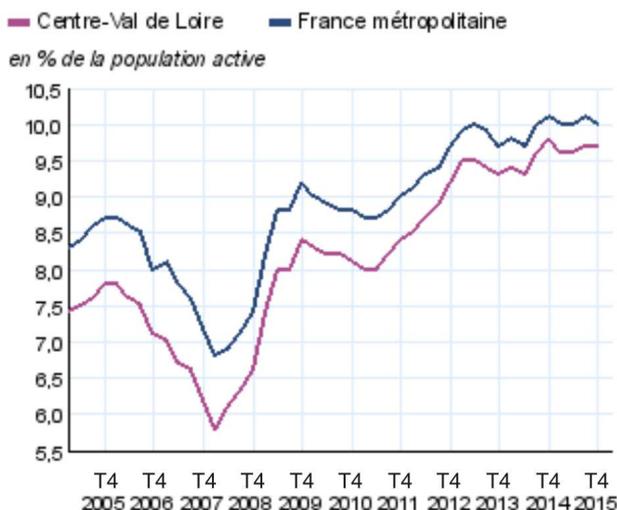
	% de la population active					Évolution 2015T4/ 2014T4 (point de %)
	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	
Cher	10,6	10,5	10,6	10,7	10,8	0,2
Eure-et-Loir	9,8	9,6	9,6	9,7	9,6	- 0,2
Indre	9,6	9,4	9,5	9,8	9,8	0,2
Indre-et-Loire	9,4	9,2	9,2	9,3	9,2	- 0,2
Loir-et-Cher	9,2	8,9	9,0	9,0	8,9	- 0,3
Loiret	10,2	10,0	10,0	10,0	10,0	- 0,2
Centre-Val de Loire	9,8	9,6	9,6	9,7	9,7	- 0,1
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	- 0,1

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

2 Évolution trimestrielle du taux de chômage



p : données provisoires pour le 4^{ème} trimestre 2015.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	nombre, %			
	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (millier)		Glissement annuel (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	107,0	71,6	5,1	1,4
Femmes	110,8	63,7	6,4	2,6
Moins de 25 ans	36,0	22,1	- 0,4	- 6,3
25 à 49 ans	131,2	79,2	5,8	1,8
50 ans ou plus	50,7	34,0	10,4	8,5
Inscrits depuis un an ou plus	101,5	nd	13,0	nd
Centre-Val de Loire	217,8	135,2	5,8	2,0
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; Dares

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2014	2015 (p)	nombre, % Évolution 2015/2014
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	///	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	12 486	12 298	- 1,5
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative à l'emploi (CUI-CIE)	1 449	3 028	109,0
Emplois d'avenir	997	1 100	10,3
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement à l'emploi (CUI-CAE)	9 244	8 059	- 12,8
Emplois d'avenir	2 376	2 311	- 2,7
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) (1)	6 286	3 591	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : le chiffre 2015 n'est pas comparable avec 2014, il concerne les contrats de janvier à octobre.

Note : extraction en avril 2016.

Source : Dares

Avertissement

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du quatrième trimestre 2013. D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers ...). À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont réropolées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

Démographie des entreprises

Repli des créations et hausse des défaillances

En 2015, les créations d'entreprises sont en recul et les défaillances en nette progression en Centre-Val de Loire. La démographie des entreprises y est moins favorable qu'en France métropolitaine. La croissance de la création de sociétés ne suffit pas à compenser le repli des entreprises individuelles, y compris micro-entrepreneurs. Le secteur des services aux entreprises est le plus dynamique.

Muriel Pizzinat, Ludovic Rais, Insee Centre-Val de Loire

Après une année 2014 à la hausse, les créations d'entreprises en Centre-Val de Loire enregistrent en 2015 un repli de 7,1 %. Ce ralentissement est plus prononcé dans la région qu'en France métropolitaine (- 4,7 %). En 2015, 14 490 entreprises ont été créées en Centre-Val de Loire : 10 136 entreprises individuelles, y compris micro-entrepreneurs, et 4 354 sociétés (figure 2). Le nombre de créations d'entreprises n'a jamais été aussi faible depuis que le régime d'auto-entrepreneur a été instauré en 2009. Ainsi, le taux de création s'établit à 11,6 %, inférieur d'un point à la moyenne métropolitaine.

La création baisse dans tous les départements de la région, hormis dans le Loir-et-Cher, plus dynamique (+ 1,9 %) (figure 1).

Des créations de sociétés insuffisantes pour compenser le recul des créations d'entreprises individuelles

La baisse régionale est due au net repli des créations d'entreprises individuelles y compris micro-entrepreneurs (- 12,7 %). Ce taux est supérieur de 4,5 points à celui de la France métropolitaine. À l'inverse, le nombre de créations de sociétés augmente de 9,0 % dans la région contre seulement 3,6 % en métropole. Ainsi, en 2015, 30 % des nouvelles entreprises sont des sociétés en Centre-Val de Loire ; elles n'étaient que 25 % en 2014 (figure 3). La création sous ce statut progresse dans tous les départements, notamment dans le Loiret (+ 14,7 %), le Loir-et-Cher (+ 12,4 %) et le Cher (+ 10,2 %).

Le secteur des services prédominant

En Centre-Val de Loire, les créations augmentent dans les services aux entreprises (+ 2,7 %), alors qu'en France métropolitaine, le repli s'étend à l'ensemble des domaines d'activité. Un porteur de projets sur deux a choisi de créer une entreprise de services, que ce soit auprès des entreprises ou des particuliers. Dans ce secteur, la création de sociétés progresse fortement : + 15 % dans les services aux entreprises et + 17 % dans les services aux particuliers. Ces entrepreneurs exercent principalement dans le conseil pour les affaires et dans le transport de voyageurs par taxi. A contrario, la création d'entreprises individuelles (y compris micro-entrepreneurs) dans les services diminue de 7,8 % dans la région. Parmi les départements, elle progresse uniquement dans le Loir-et-Cher.

Dans le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration, qui représente trois nouvelles entreprises sur dix, les créations sont en baisse, malgré une évolution favorable des sociétés. Dans ce secteur, les créations sous ce statut augmentent dans le Cher, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et le Loiret mais sont en baisse dans l'Indre et l'Indre-et-Loire. Les sociétés se créent notamment dans l'achat et la vente de véhicules automobiles. Dans le commerce, transports, hébergement et restauration, la création d'entreprises individuelles (y compris micro-entrepreneurs) régresse par rapport à 2014 dans tous les départements du Centre-Val de Loire.

Le nombre de créations diminue dans l'industrie en raison du repli des entreprises individuelles. À l'inverse, les nouvelles sociétés sont un peu plus nombreuses en 2015 qu'en 2014, notamment dans le Cher, l'Indre, le Loiret et le Loir-et-Cher.

Des défaillances plus importantes qu'en métropole

Le repli des créations s'accompagne d'une hausse de 9,0 % des défaillances d'entreprises dans la région. Cette augmentation contraste avec la baisse constatée en 2014 (- 8,4 %). Ainsi, en 2015, 2 376 entreprises du Centre-Val de Loire ont cessé leur activité. La progression des défaillances est beaucoup plus sensible qu'en France métropolitaine (+ 1,3 %).

Le Loiret, le Cher et le Loir-et-Cher subissent une hausse des défaillances d'entreprises. Ces dernières sont plus stables dans l'Indre-et-Loire alors qu'elles se replient dans l'Indre et l'Eure-et-Loir.

Hormis l'industrie, qui maintient un niveau de défaillances semblable à 2014, tous les secteurs d'activité enregistrent une hausse en Centre-Val de Loire. Cette augmentation est particulièrement marquée dans le commerce, transports, hébergement et restauration : + 17,0 % contre + 2,2 % en métropole. Elle est moins prononcée dans la construction et les services aux entreprises (figure 4), mais là aussi les résultats nationaux sont moins défavorables que ceux de la région. ■

Pour en savoir plus

- « Trois entreprises artisanales sur quatre toujours actives trois ans après leur création », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 15, juin 2015
- « En Centre-Val de Loire, moins d'une création d'entreprise sur trois est le fait d'une femme », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 10, février 2015
- « Trois ans après leur création, les entreprises survivent mieux en Centre-Val de Loire » *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 13, mai 2015

1 Créations et défaillances d'entreprises par département

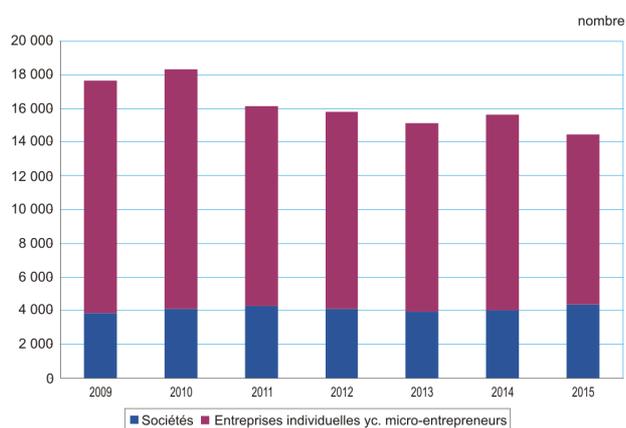
	Créations						Défaillances d'entreprises	
	Sociétés		Entreprises individuelles yc. micro-entrepreneurs		Total		nombre	évolution 2015/2014
	nombre	évolution 2015/2014	nombre	évolution 2015/2014	nombre	évolution 2015/2014		
Cher	390	10,2	1 087	- 18,1	1 477	- 12,1	291	24,4
Eure-et-Loir	772	5,5	1 585	- 14,6	2 357	- 8,9	342	- 16,2
Indre	269	6,7	778	- 10,2	1 047	- 6,4	178	- 11,4
Indre-et-Loire	1 117	4,2	2 638	- 11,2	3 755	- 7,1	515	- 0,8
Loir-et-Cher	533	12,4	1 301	- 1,9	1 834	1,9	333	20,2
Loiret	1 273	14,7	2 747	- 15,7	4 020	- 8,0	717	32,5
Centre-Val de Loire	4 354	9,0	10 136	- 12,7	14 490	- 7,1	2 376	9,0
France métropolitaine	166 107	3,6	343 443	- 8,2	509 550	- 4,7	61 758	1,3

Note : données brutes, en date de jugement pour les défaillances d'entreprises. L'actualisation des outils de gestion ne permet plus d'identifier précisément les créations par des micro-entrepreneurs.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Sources : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene) ; Banque de France, Fiben (extraction au 11/3/16)

2 Créations d'entreprises en Centre-Val de Loire

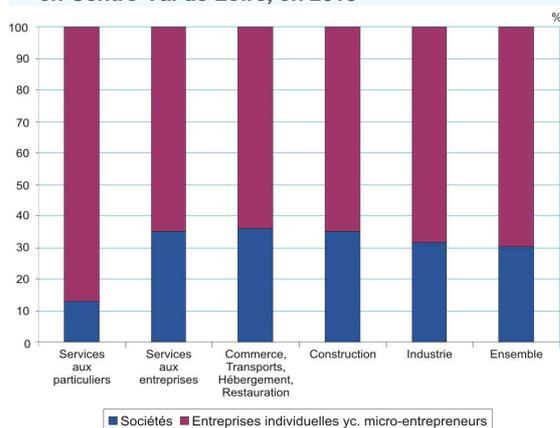


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

3 Créations d'entreprises par secteur d'activité en Centre-Val de Loire, en 2015

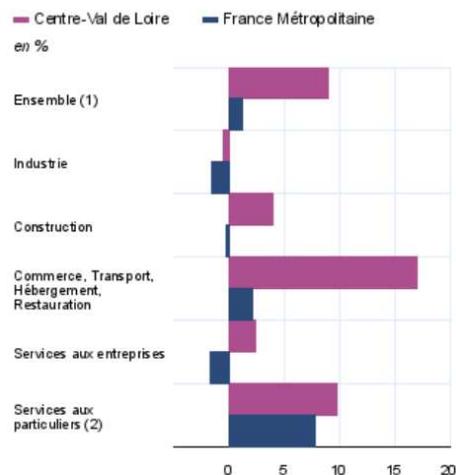


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2014 et 2015 selon le secteur d'activité



(1) y compris agriculture.

(2) hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction au 11/03/16)

Construction

Quelques signes encourageants

Dans la construction, l'activité se rétablit. En 2015, le nombre de logements autorisés est en hausse grâce au logement collectif. Suivant la même tendance, la construction de locaux non résidentiels augmente et les mises en vente repartent. Mais, cette année encore, le secteur des travaux publics est à la peine.

Florence Couturier, Jacques Thorette, DREAL Centre-Val de Loire

Construction neuve : un léger mieux

En Centre-Val de Loire, le nombre de logements autorisés en 2015 s'établit à 10 400. Cette hausse de 7 % par rapport à 2014 est plus importante que celle relevée nationalement (*figures 1 et 3*). Dans la région, l'augmentation est due à la forte progression du nombre de logements collectifs. Elle fait suite à cinq années de baisse annuelle moyenne de 6,9 %.

En 2015, 4 533 logements collectifs ont été autorisés. Ce niveau n'atteint pas, pour autant, celui de 2013 (4 652), mais est supérieur de plus de 37 % à celui de 2014. En effet, ce nombre avait atteint son niveau le plus bas depuis 2005, soit une chute d'environ 40 % sur 10 ans.

Le nombre de logements individuels autorisés est en baisse de 9,5 % par rapport à l'année précédente et s'établit à 5 847.

Les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire totalisent un peu plus des deux tiers des logements autorisés. La hausse est particulièrement nette dans les départements de l'Indre-et-Loire, de l'Indre et du Loiret, plus modérée en Eure-et-Loir. Dans le Cher et le Loir-et-Cher, la situation continue de se dégrader, les autorisations sont en recul respectivement de 7,3 % et 24,5 %.

L'évolution des autorisations de construire n'a pas eu d'effet sur les mises en chantier qui se replient de 5,8 %, soit 9 400 logements commencés. Cette baisse, continue depuis 2011 en Centre-Val de Loire, se démarque de la légère reprise observée nationalement (+ 1,6 %).

Poursuivant la tendance relevée dans la région en 2014, le nombre de logements collectifs commencés diminue de 3,2 %

sur l'année. La construction de maisons neuves affiche un recul nettement plus prononcé : de 7,8 % sur un an, 25 % sur deux ans.

Le Loiret et l'Indre-et-Loire concentrent également plus de 60 % des mises en chantier. Tous les départements sont orientés à la baisse, sauf l'Eure-et-Loir qui bénéficie probablement de sa proximité avec l'Île-de-France.

La construction de près de 1,35 million de mètres carrés de locaux non résidentiels a été autorisée en 2015 (*figures 2 et 4*). Cela correspond à une hausse de 8,9 % sur un an, supérieure à l'évolution nationale (+ 5,2 %).

La construction de locaux privés, qui représente près des neuf dixièmes de la surface totale autorisée, est orientée à la hausse, à l'exception de surfaces de bureaux ou de celles liées à une exploitation agricole ou forestière. Le secteur public dans son ensemble recule de 40 %, après un repli de 9 % en 2014.

En 2015, les mises en chantier de locaux représentent 0,9 million de mètres carrés, en repli d'environ 23 % par rapport à l'année précédente.

Promotion immobilière privée : faible reprise

En 2015, la promotion immobilière privée est en légère reprise en Centre-Val de Loire, tant pour les logements individuels que collectifs. Elle est portée par l'investissement locatif et par des taux d'intérêt qui demeurent à des niveaux bas.

Les mises en vente progressent sur un an de 30 % pour les logements individuels et de 36 % pour les logements collectifs.

Pour autant, le nombre de logements neufs réservés à la vente est plutôt en repli. La baisse annuelle moyenne entre 2009 et 2014 s'établit à 13,9 % pour les logements individuels, supérieure à l'évolution nationale (- 10,3 %).

Pour les logements collectifs, on observe une baisse annuelle de 11,5 %, plus marquée que nationalement (-3,1 %).

Entre 2014 et 2015, le prix moyen au mètre carré d'un appartement neuf soit 3 034 euros s'effrite, en baisse de 1,4 %. À l'opposé, le prix des maisons neuves augmente de 6 %, soit en moyenne 206 000 euros l'unité, fin 2015. La tendance est inverse au niveau national : - 1,5 % pour les maisons et + 0,6 % pour les appartements.

Dans la région, Le prix moyen des logements reste néanmoins inférieur à la moyenne nationale tant pour l'individuel (249 315 euros l'unité) que pour le collectif (3 892 euros/m²).

Travaux publics : la baisse de l'activité se poursuit

L'année 2015 est marquée par une baisse de l'activité d'environ 10 % en Centre-Val de Loire. Tous les indicateurs sont au rouge : la situation des entreprises est jugée très préoccupante par les professionnels du secteur.

Cependant pour 2016, sans qu'il y ait d'inversion nette de tendance, on peut déceler quelques prémices d'amélioration.

À noter que le carnet de commandes des entreprises de travaux publics dépend à 70 % des dotations publiques. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/enquetes-et-statistiques-r55.html>

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

1 Logements autorisés et commencés par département

	Logements autorisés			Logements commencés		
	2015	évolution 2015/2014	évolution annuelle moyenne 2014/2009	2015	évolution 2015/2014	évolution annuelle moyenne 2014/2009
Cher	600	- 7,3	-18,3	600	- 4,2	-17,8
Eure-et-Loir	1 700	3,3	- 8,1	1 500	8,1	- 1,9
Indre	500	16,3	-15,7	500	-11,3	- 8,4
Indre-et-Loire	3 600	20,5	- 3,1	3 000	- 6,5	- 1,2
Loir-et-Cher	900	- 24,5	- 7,5	1 000	- 5,9	- 8,4
Loiret	3 100	9,1	- 3,2	2 800	-10,6	- 2,7
Centre-Val de Loire	10 400	6,8	- 6,9	9 400	- 5,8	- 4,7
France métropolitaine	372 200	3,8	- 0,2	335 400	1,6	- 0,2

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, Extraction au 13 avril 2016

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Centre-Val de Loire			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2015 (millier de m²)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009
Artisanat	56	24,0	1,7	- 6,3	3,1
Bureaux	119	- 10,2	-1,5	4,7	- 0,3
Commerce	163	3,5	-1,8	1,9	- 3,4
Entrepôt	375	113,6	-2,9	8,2	1,4
Exploitation agricole ou forestière	286	- 7,9	-10,5	15,4	- 7,2
Hébergement hôtelier	29	86,3	5,2	32,8	- 2,7
Industrie	163	18,4	-20,7	3,2	- 3,6
Service public ou d'intérêt collectif	157	- 40,4	0,4	-11,7	- 5,5
Ensemble	1 348	8,9	- 7,3	5,2	- 3,9

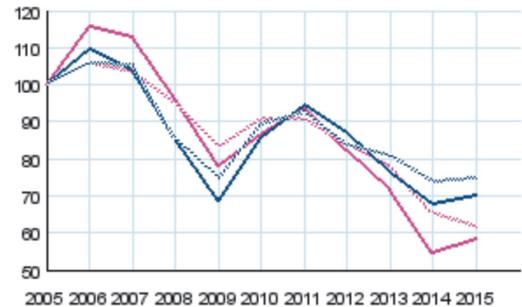
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, extraction au 13 avril 2016

3 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Centre-Val de Loire
- Logements commencés - Centre-Val de Loire
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

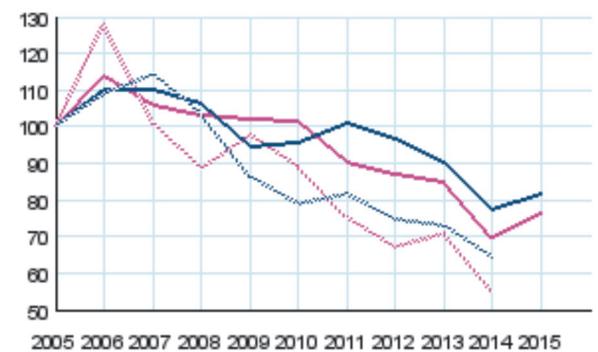
Champ : logements individuels et collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Centre-Val de Loire
- Locaux commencés - Centre-Val de Loire
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs en Centre-val de Loire

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, Enquête ECLN

Tourisme

La clientèle française dynamise l'activité touristique

En 2015, la fréquentation touristique en Centre-Val de Loire progresse davantage qu'en France métropolitaine. Cette évolution favorable tant dans l'hôtellerie que dans les campings est principalement liée à l'affluence de la clientèle française. L'activité augmente dans tous les départements de la région à l'exception de l'Indre.

Anne-Céline Charel, Insee Centre-Val de Loire

En 2015, la fréquentation touristique dans les campings et les hôtels du Centre-Val de Loire dépasse 7,5 millions de nuitées (figure 4). Cette progression de 3,1 % par rapport à 2014 est supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 2,2 %) (figure 3). Elle est légèrement plus élevée dans les campings (+ 3,4 %) que dans les hôtels (+ 3,1 %). Le retour de la clientèle française notamment dans les campings explique cette évolution.

La fréquentation étrangère baisse légèrement (- 0,6 %). Son maintien dans les hôtels ne suffit pas à compenser la désaffection observée dans les campings.

Comme en moyenne métropolitaine, la durée de séjour a légèrement diminué.

L'activité touristique est majoritairement située sur l'axe ligérien. Elle croît dans les trois départements, de 1,7 % dans le Loiret à 4 % dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. La hausse est également prononcée dans les départements du Cher (+ 5,3 %) et de l'Eure-et-Loir (+ 3,5 %). Seul l'Indre a connu une baisse du nombre de nuitées en 2015 (- 2,5 %).

Fréquentation accrue des hôtels de trois étoiles et moins

Le parc hôtelier du Centre-Val de Loire est en légère augmentation. Avec plus de 650 hôtels et une capacité de près de 20 000 chambres, il représente 3,2 % de l'offre métropolitaine.

La progression de la fréquentation hôtelière est liée à la hausse de la présence des touristes français (+ 3,9 %), tandis que celle des étrangers se maintient (+ 0,4 %).

La part de la clientèle étrangère baisse donc légèrement et demeure nettement plus faible qu'en France métropolitaine, respectivement 23,5 % contre 36,5 %.

Le nombre de nuitées augmente dans tous les départements sauf dans l'Indre (figure 1).

Cette hausse concerne également tous les établissements classés, plus particulièrement les hôtels une ou deux étoiles (+ 6,4 %) et trois étoiles (+ 7,7 %).

Les taux d'occupation et les durées de séjours stagnent et sont toujours inférieurs à ceux de la métropole.

La région se caractérise par une présence forte de la clientèle d'affaires. Celle-ci représente la moitié des nuitées, soit dix points de plus qu'en moyenne nationale.

Retour de la clientèle française dans les campings

Le Centre-Val de Loire propose plus de 20 000 emplacements dans 255 campings. Les établissements de trois étoiles et plus représentent 60 % du parc.

Comparé à la saison 2014, le nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air croît (figure 2). Cette évolution concerne toutes les catégories d'établissements classés.

Cette progression est notable dans tous les départements de la région à l'exception de l'Indre où la baisse de fréquentation est encore plus marquée que dans l'hôtellerie traditionnelle.

Le retour de la clientèle française dans les campings de la région (+ 8,8 %) a largement compensé la baisse de la fréquentation étrangère (- 2,1 %).

Les étrangers, majoritairement européens, représentent toujours près de la moitié des nuitées. Ce sont les Anglais et les Allemands qui sont venus les plus nombreux en 2015.

Comme dans les hôtels, le taux d'occupation est stable depuis trois ans et reste plus faible qu'en métropole.

Un secteur pourvoyeur d'emplois

Le tourisme génère une activité locale dont la mesure s'avère complexe. Les emplois des secteurs, comme les hôtels et hébergements, la gestion des musées et monuments historiques sont considérés comme entièrement liés au tourisme. D'autres secteurs comme le commerce de détail, les transports ou la restauration, ne sont pas exclusivement tournés vers les besoins des touristes, mais répondent également à la demande des habitants. Ainsi, en fonction de l'intensité des moyens que les divers secteurs d'activité consacrent à la demande touristique, on peut en estimer le poids en matière d'emplois.

Dès lors, les activités touristiques représentent 3 % de l'emploi total de la région. En 2012, le tourisme a généré 33 000 emplois touristiques, dont 8 000 non spécifiquement liés au tourisme local comme les activités des agences de voyages et de transports de voyageurs.

Les 25 000 emplois dédiés aux touristes présents en Centre-Val de Loire sont occupés essentiellement par des employés (61 %) soit une part deux fois plus élevée que dans l'ensemble de l'emploi régional. Les femmes sont majoritaires (55 %) et le recours aux emplois à temps partiel dépasse 35 %.

Comme en métropole, les emplois touristiques de la région se répartissent dans les secteurs de l'hébergement (33 %), de la restauration (20 %), du commerce alimentaire (12 %) et du patrimoine et de la culture (10 %).

Près des trois quarts de ces emplois sont concentrés sur l'axe ligérien : Indre-et-Loire (31 %), Loiret (22 %) et Loir-et-Cher (19 %).

Pour en savoir plus

- « Une saison touristique 2015 portée par la clientèle française », *Insee Flash Centre-Val de Loire* n° 20, février 2016
- « Un million d'emplois liés à la présence des touristes - plus de la moitié dans les espaces urbains », *Insee Première* n° 1555, juin 2015
- Site www.tourisme-pro-centre.fr (rubrique études et enquêtes)

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère %
	2015 (millier)	évolution 2015/2014	évolution annuelle moyenne 2014/2011	
Cher	653	5,8	- 0,9	17,6
Eure-et-Loir	630	3,0	0,3	21,4
Indre	389	- 2,0	- 1,7	14,6
Indre-et-Loire	1 773	3,8	- 0,7	30,5
Loir-et-Cher	923	4,5	- 0,1	22,3
Loiret	1 332	1,3	- 1,0	21,3
Centre-Val de Loire	5 700	3,1	- 0,7	23,5
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2015	
	2015 (millier)	évolution 2015/2014	évolution annuelle moyenne 2014/2011	par une clientèle étrangère	sur emplacements locatifs
Cher	116	2,4	1,2	37,2	18,8
Eure-et-Loir	83	7,9	- 4,7	36,2	32,9
Indre	126	- 3,9	- 1,1	37,1	22,6
Indre-et-Loire	550	4,6	- 2,3	42,0	35,7
Loir-et-Cher	682	3,4	1,3	56,8	36,6
Loiret	252	3,6	1,0	46,5	19,0
Centre-Val de Loire	1 810	3,4	- 0,4	47,3	31,6
France métropolitaine	112 876	2,9	1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Centre-Val de Loire
 - - - Nombre d'arrivées - Centre-Val de Loire
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Fréquentation des hôtels et des campings

	Centre-Val de Loire		France métropolitaine	
	hôtels	campings	hôtels	campings
Arrivées	4 064	624	112 692	21 691
Français	3 125	336	77 756	14 289
Étrangers	939	288	34 936	7 402
Nuitées	5 700	1 810	202 087	112 876
Français	4 362	954	128 306	76 831
Étrangers	1 337	856	73 782	36 044
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,4	2,9	1,8	5,2
Français	1,4	2,8	1,7	5,4
Étrangers	1,4	3,0	2,1	4,9

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Transport

Une année 2015 marquée par une forte baisse des flux routiers de marchandises

Dans le domaine des transports, les tendances de l'année 2014 persistent en 2015. L'augmentation observée sur le nombre de véhicules immatriculés s'est poursuivie tandis que les flux routiers de marchandises sont en net recul. Ces chiffres régionaux sont conformes aux évolutions nationales. Le trafic aérien continue de progresser, mais de manière moins marquée que les années précédentes.

Matthieu Podevin, Dreal Centre-Val de Loire

Poursuite de la baisse des flux de marchandises

Après une reprise en 2013 (+ 3,2 %), les flux de marchandises transitant par la route en Centre-Val de Loire diminuent de 5,4 % en 2014 et de 12 % en 2015. Le nombre de tonnes-kilomètres transportées atteint son plus bas niveau depuis 2010. Cette tendance à la baisse est plus marquée pour les flux entrants ou sortants de la région (respectivement - 13,9 % et -13,4 % par rapport à 2014). Les flux internes à la région ont pour leur part diminué de 5,4 %. Au total, 12 668 millions de tonnes-kilomètres ont été transportées en 2015 contre 16 167 millions en 2010 (*figure 2*). Cela représente une baisse annuelle moyenne de près de 5 %.

Forte hausse des immatriculations de véhicules particuliers en 2015

Pour la deuxième année consécutive, les immatriculations de véhicules particuliers augmentent (+ 6,6 %). Ce nombre s'établit à 63 646 immatriculations en 2015. Pour l'ensemble des immatriculations, la hausse régionale de 5 %, reste légèrement inférieure à la moyenne nationale (+ 6,1 %). L'évolution est particulièrement positive dans les départements du Loir-et-Cher (+ 13,6 %) et du Cher (+ 9,2 %). Les chiffres régionaux sont moins encourageants concernant les véhicules utilitaires légers (- 1,3 %) et les véhicules industriels à moteur (- 1,8 %). De fortes disparités entre départements sont observées. À titre d'exemple, le nombre d'immatriculations de véhicules industriels à moteur a augmenté de près de 21,3 % dans l'Indre alors qu'il a diminué de 8,7 % dans le Loiret (*figure 1*).

Ouverture de lignes commerciales « low-cost » pour le second aéroport de la région

La fréquentation des aéroports de la région a augmenté en 2015 de 2,6 %, principalement grâce aux lignes à bas coût. Cette hausse reste légèrement inférieure à l'évolution nationale. En effet, en France, une forte augmentation (+ 9,4 %) du nombre de passagers a une nouvelle fois été enregistrée sur ces lignes (*figure 3*).

L'aéroport tourangeau, qui totalise 96,6 % des passagers aériens du Centre-Val de Loire, maintient sa hausse d'activité (+ 1,8 % en 2015). Plus de 180 000 passagers ont fréquenté les lignes à bas coût dans lesquelles l'aéroport est spécialisé depuis 2004, avec une forte hausse des flux de voyageurs à destination de Londres et Dublin.

L'aéroport de Châteauroux-Centre a repris la ligne à bas-coût saisonnière vers Ajaccio, attribuée à Tours jusqu'en 2014. L'aéroport affiche la volonté de multiplier les lignes commerciales et propose depuis 2015 de nouvelles destinations. Il enregistre une forte hausse de fréquentation lui permettant de repasser au-delà des 5 000 passagers, après deux années de baisse.

Il tend à développer en parallèle ses vols commerciaux et la maintenance aéronautique, ayant la capacité d'accueil de gros porteurs. Ce second aéroport de la région est toujours principalement spécialisé en fret et formations techniques.

Des projets d'infrastructures à l'étude

Après une suspension des études en 2013, suite aux travaux de la commission « mobilité 21 », le ministre des transports a

confirmé, en février 2014, l'opportunité d'une mise en concession complète de l'axe routier de la RN 154 entre l'A10 (au nord d'Allaines) et Nonancourt (jonction avec la RN 12) en Eure-et-Loir. Cette solution est considérée comme la plus cohérente économiquement.

L'État a donc demandé de reprendre les études pour préparer le dossier d'enquête publique. Elles sont destinées notamment à définir le tracé de référence. À ce jour, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est prévue pour la fin de l'année 2016.

Pour le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris - Orléans - Clermont - Lyon (POCL), dont la commission avait recommandé le report de l'engagement après 2030, deux options de passage ont été définies. La première phase des études préalables à l'enquête d'utilité publique a été lancée. Elle concerne les sections communes aux deux scénarios (Île-de-France d'une part et sud de Nevers - arrivée sur Lyon d'autre part). Une nouvelle phase de concertation sur la partie centrale devrait être lancée en 2016.

Légère hausse des demandeurs d'emploi

En Centre-Val de Loire, 5 281 demandeurs d'emploi en catégorie A sont inscrits à Pôle Emploi fin 2015 dans le secteur transport et entreposage, soit 1,5 % de plus qu'en 2014. En moyenne, chaque trimestre, 600 offres ont été répertoriées dans ce secteur, une hausse de près de 5 % par rapport à l'année précédente. Près de sept sur dix concernent des emplois durables (6 mois ou plus). ■

Pour en savoir plus

- <http://www.ort-centre.fr/Publication-de-l-ORT>

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble des immatriculations (3)		nombre, %
	2015	évolution 2015/2014	2015	évolution 2015/2014	2015	évolution 2015/2014	2015	Évolution 2015/2014	
	Cher	7 162	10,6	1 275	3,5	171	- 5,0	8 615	9,2
Eure-et-Loir	12 112	2,6	2 403	- 5,0	390	- 0,3	14 946	1,4	
Indre	4 749	3,4	916	- 1,1	154	21,3	5 833	3,3	
Indre-et-Loire	15 483	5,5	3 843	- 7,1	305	0,3	19 677	2,8	
Loir-et-Cher	7 423	15,0	1 336	9,6	200	- 5,7	8 972	13,6	
Loiret	16 717	6,3	3 891	2,6	369	- 8,7	21 004	5,2	
Centre-Val de Loire	63 646	6,6	13 664	- 1,3	1 589	- 1,8	79 047	5,0	
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1	

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, Sidiv

2 Transport de marchandises par la route

	2015 (p) (millions de tonnes- kilomètres transportées)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010
Centre-Val de Loire		%
Entrées dans la région	5 121	- 4,9
Sorties de la région	5 150	- 5,5
Intérieur de la région	2 397	- 2,5

p : données provisoires.

Champ : France métropolitaine hors Corse, données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

3 Passagers des aéroports

	Centre-Val de Loire			France métropolitaine		nombre, %
	passagers en 2015	évolution 2015/2014	évolution annuelle moyenne 2014/2009	évolution 2015/2014	évolution annuelle moyenne 2014/2009	
Lignes nationales	30 329	- 6,4	- 2,2	0,9	1,4	
Lignes internationales	163 778	5,2	14,5	4,0	3,9	
Transit	7	- 99,3	29,0	2,5	- 11,2	
Total	194 114	2,6	10,3	3,1	3,1	
dont lignes à bas coût (low cost)	180 887	3,0	11,3	9,4	10,3	
Part des lignes à bas coût (low cost)	93,2	///	///	///	///	

Note : données brutes.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

Agriculture

Chute des prix agricoles en 2015

L'année 2015 est une année de crise, notamment des filières d'élevage, en particulier pour les éleveurs de porcs et de bovins laitiers. Les grandes cultures sont en difficulté, avec des cours qui n'en finissent pas de décrocher, suite à des récoltes mondiales records. De plus, la crise sanitaire, avec la fièvre catarrhale ovine, sévit depuis septembre et a bloqué un temps les animaux dans les fermes. L'économie agricole régionale subit également les contrecoups de l'embargo russe. Par contre, la récolte viticole est très prometteuse, avec une quantité et une qualité exceptionnelle dues à des conditions météorologiques idéales. Les producteurs de fruits et légumes font une saison correcte, sans euphorie. La baisse du coût des intrants, en particulier de l'énergie, allège un peu les charges.

Gaëtan Buisson, Draaf Centre-Val de Loire

Grandes cultures : l'abondance pèse sur les prix

L'année 2015 est marquée par des rendements exceptionnels en céréales, très au-dessus des moyennes quinquennales (figure 1). La météo chaude et sèche a permis de faire la moisson en un temps record et d'assurer une bonne qualité des grains (figure 4). La production de blé tendre est supérieure de 4 % à celle de 2014, atteignant son meilleur niveau sur dix ans. Mais un des critères de qualité, le taux de protéines, fait défaut en ne dépassant pas les 11 %. En cause, l'azote que la plante n'a pas assimilé efficacement en fin de campagne en raison de la sécheresse printanière. La production de blé dur a bondi de 17 %, sous l'effet cumulé de l'augmentation des surfaces et de bons rendements.

Les cultures de printemps, maïs, tournesol, s'en sortent moins bien. D'une part, les surfaces qui leur sont dédiées sont en baisse en 2015 ; d'autre part, les rendements n'ont pas été bons du fait de la sécheresse du printemps qui s'est prolongée jusqu'au début de l'été. Les rendements des maïs non irrigués sont amputés de moitié par rapport aux maïs irrigués. La production de maïs grain chute de plus d'un tiers par rapport à 2014. La production de colza se replie de 3 % du fait d'une perte de rendement de trois quintaux à l'hectare, non compensée par l'accroissement de 4 % de la superficie. La production de tournesol diminue de 29 %, avec un rendement en retrait de 16 % et des surfaces rétrécies. La production de protéagineux est stable par rapport à 2014. Comme l'an passé, l'abondance de la récolte mondiale pèse sur les cours des

céréales. Ainsi, le faible niveau des cours du blé tendre observé en 2014 ne se redresse pas (figure 2). L'orge et le blé dur connaissent la même situation, avec des prix qui n'ont cessé de chuter. Les cours du maïs se redressent sensiblement par rapport à 2014, sans atteindre toutefois le niveau moyen des cinq dernières années. Les cours des oléagineux s'orientent à la hausse, du fait de stocks mondiaux en repli.

Année correcte pour les fruits et légumes

Sans être dans l'euphorie, la campagne de fruits et légumes a été correcte. Le concombre s'est mieux vendu qu'en 2014, profitant d'un été propice à sa consommation. La salade a fait son entrée sous de bons auspices, mais les prix sont passés sous la moyenne triennale fin juillet pour ne la dépasser qu'en fin d'année.

La production de pommes et de poires s'avère correcte, mais l'embargo russe pèse sur les cours des pommes.

Contexte climatique très favorable pour la vigne

Le millésime 2015 s'annonce prometteur. La sécheresse estivale a contenu les maladies et ravageurs des vignes, vendangées avec un bon état sanitaire. Le Cher semble avoir particulièrement souffert du déficit hydrique et enregistre une baisse de 10 % des rendements. Dans les autres départements producteurs, la récolte augmente. Pour l'ensemble des vins de Loire, hormis le Touraine rouge, les cours pratiqués par le négoce progressent nettement.

L'élevage enchaîne les crises

En 2015, le prix du lait chute de 15 % sur un an, déclenchant une crise dans ce secteur. Celle-ci a provoqué un afflux de bovins vers les abattoirs. Pour la deuxième année consécutive, le cours du porc fléchit et cède encore 9 % par rapport à 2014. L'embargo russe restreint les débouchés de la production européenne. Les disponibilités excessives encombrant le marché et fragilise le commerce.

Les difficultés s'accroissent au cours du second semestre. En juin, les éleveurs de bovins en colère bloquent les abattoirs du pays. La détection de foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO) a largement perturbé les marchés, allant jusqu'à la mise à l'arrêt des marchés au cadran régionaux. De plus, la viande a de moins en moins la faveur des consommateurs. Seul secteur plutôt épargné par les crises, le lait de chèvre, très demandé, renchérit. Son cours gagne 3 % et la production augmente de 2 %.

L'énergie moins chère allège le coût des intrants

Le recul des prix des intrants, engagé en 2013 et 2014, s'est poursuivi en 2015, - 2 % au niveau régional. Nationalement, la baisse est plus accentuée (- 3 %). D'un côté, le prix des engrais et amendements augmente de 2 % et de 1 % pour les semences et plants. Mais, par ailleurs, les prix de l'énergie (-15 %) et des aliments pour animaux (- 5 %) s'infléchissent suffisamment et permettent aux agriculteurs de limiter en 2015 leurs charges d'exploitation (figure 3). ■

Pour en savoir plus

- <http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr>
- <http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr/Les-bilans-annuels-de-l-agriculture-en-region-Centre-Val-de-Loire>
- <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

1 Grandes cultures et oléoprotéagineux en 2015 en Centre-Val de Loire

	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)	Production (1 000 q)	Évolution de la production 2015/2014 (%)
Blé tendre	689 660	76	52 718	4,0
Blé dur	72 200	73	5 240	17,0
Orge, escourgeon	280 900	71	20 001	- 0,5
Avoine	10 550	43	450	- 3,0
Mais-grain (hors semences)	131 800	84	11 052	- 34,0
<i>Mais grain irrigué</i>	75 300	107	8 021	- 28,0
<i>Mais grain non irrigué</i>	56 500	54	3 031	- 46,0
Triticale	25 800	52	1 332	2,0
Colza	304 440	34	10 475	- 3,0
Tournesol	65 300	20	1 296	- 29,0
Pois protéagineux	24 650	35	857	0,1
Féveroles et fèves	6 500	27	174	43,0

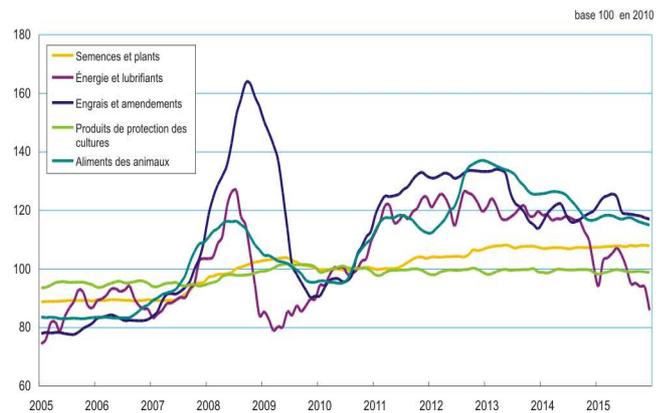
Source : Agreste - Conjoncture grandes cultures, novembre 2015

2 Les cours des céréales



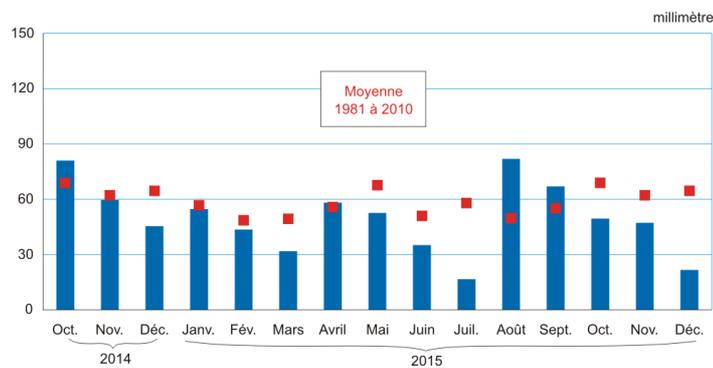
Source : FranceAgriMer

3 Évolution de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Centre-Val de Loire



Source : Agreste, IPAMPA

4 Pluviométrie moyenne en Centre-Val de Loire



Source : Météo France

Commerce extérieur

Nette reprise en 2015

En 2015, le commerce extérieur régional progresse et dégage un excédent commercial de 615 millions d'euros. Le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire concourent pour les trois quarts, tant des importations que des exportations. Les principaux produits échangés demeurent les produits pharmaceutiques, les produits chimiques, les parfums et cosmétiques ainsi que les machines et équipements d'usage général. L'Union européenne contribue au maintien des échanges, en particulier l'Allemagne qui demeure pour la troisième année consécutive le premier pays client et fournisseur.

Pierre Boedoz, Directrice Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, les échanges extérieurs sont en hausse. L'année 2015 renoue avec les bonnes années 2012 et 2013. Les exportations s'élèvent à 18,8 milliards d'euros (Md€) soit une augmentation de 6,6 % par rapport à 2014 ; les importations atteignent 18,2 Md€ (+ 7,7 %). Ainsi, l'excédent commercial s'élève à 615 millions d'euros (M€) (figure 1). Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit cette année à 103,4 % (104,7 % en 2014).

Positionnement stable par rapport aux autres régions françaises

Les échanges régionaux de la région représentent 4,2 % des exportations de la France et 3,6 % de ses importations. Dans la définition des régions françaises de 2015, elle se situe ainsi en huitième position des régions exportatrices, derrière l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, la Haute-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région devance les Pays-de-la-Loire pour la troisième année consécutive. Comme en 2014, le Centre-Val de Loire maintient son neuvième rang des régions importatrices et le huitième pour l'excédent commercial.

Parmi les treize nouvelles régions, le Centre-Val de Loire se situe au dixième rang des régions tant à l'export qu'à l'import mais à la sixième place pour le solde.

Trois quarts des échanges réalisés par trois départements

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir sont les trois départements dont l'activité de commerce extérieur est la plus dynamique. Ils représentent 78,7 % des exportations et 75,7 % des importations (figure 2). Viennent ensuite le Loir-et-Cher (respectivement 10,4 % des exportations et 10,9 % des importations), puis l'Indre et le Cher, ces deux départements n'assurant à eux deux qu'à peine plus de 12 % des échanges de la région.

La région, troisième exportatrice de produits pharmaceutiques

Les exportations des produits pharmaceutiques (4,3 Md€) augmentent de 7,7 %, celles des parfums et cosmétiques (2,6 Md€) de 6,9 %. En revanche, les ventes de machines et équipements d'usage général (1,9 Md€) restent stables. Ce sont les principaux produits vendus à l'extérieur par la région, avec des parts respectives de 23 %, 14 % et 10 %, soit un peu moins de la moitié des exportations totales (figure 3). Le Centre-Val de Loire est la troisième région française exportatrice de produits pharmaceutiques derrière l'Île-de-France et Alsace-Champagne-Ardennes et la troisième également pour les parfums et cosmétiques, derrière Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Île-de-France.

Pour les importations, les produits pharmaceutiques (2,1 Md€) se trouvent à

nouveau en tête. Suivent les machines et équipements d'usage général (1,3 Md€) puis la chimie de base, les matières plastiques et le caoutchouc (1,1 Md€). Ils comptent respectivement pour 12 %, 7 % et 6 % des achats à l'extérieur, soit un quart des importations régionales (figure 4).

Dépendance toujours forte vis-à-vis de l'Union européenne

La contribution aux échanges extérieurs de la région est principalement le fait de l'Union européenne. En effet, elle concentre, en 2015, 70 % des exportations, proportion stable, et 71 % des importations, en baisse d'un point (figures 5 et 6).

L'Allemagne reste, pour la troisième année consécutive, le premier client (2,9 Md€), devant la Belgique (2,2 Md€), en hausse de plus de 12 % par rapport à 2014. La croissance des exportations concerne également les autres principaux pays (Royaume-Uni, Espagne, Italie). Du fait de l'embargo et de la crise économique, la Russie ne fait plus partie des dix premiers clients de la région.

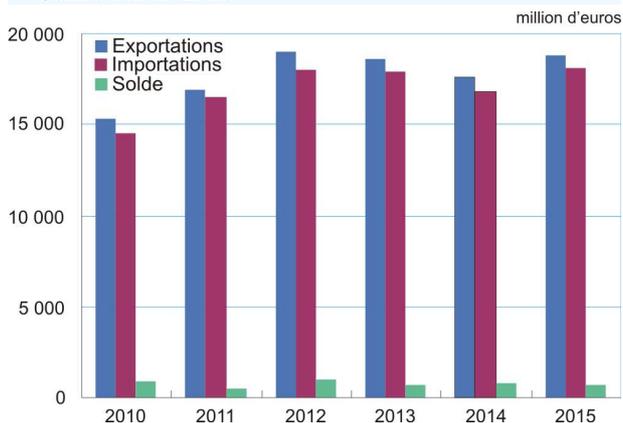
Le premier fournisseur de la région est aussi l'Allemagne (18 %), suivie par l'Italie (11 %) et la Chine. La Belgique, l'Irlande, les États-Unis, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède complètent le tableau des dix premiers fournisseurs de la région.

Les échanges avec l'Union européenne restent excédentaires. ■

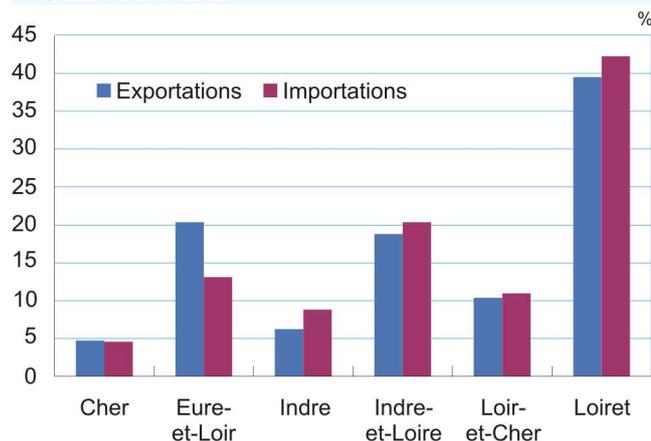
Pour en savoir plus

- <http://www.centre.directe.gouv.fr/>
- http://lekiosque.finances.gouv.fr/regionales/Region_accueil.asp
- <http://www.douane.gouv.fr/>

1 Évolution des échanges extérieurs du Centre-Val de Loire

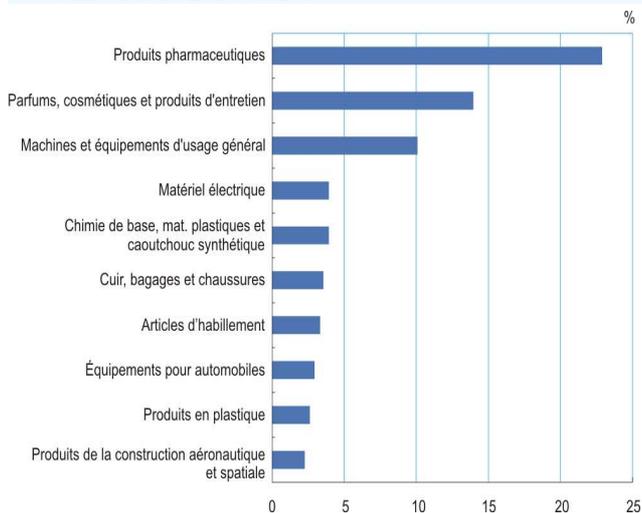


2 Ventilation régionale 2015 des échanges extérieurs du Centre-Val de Loire

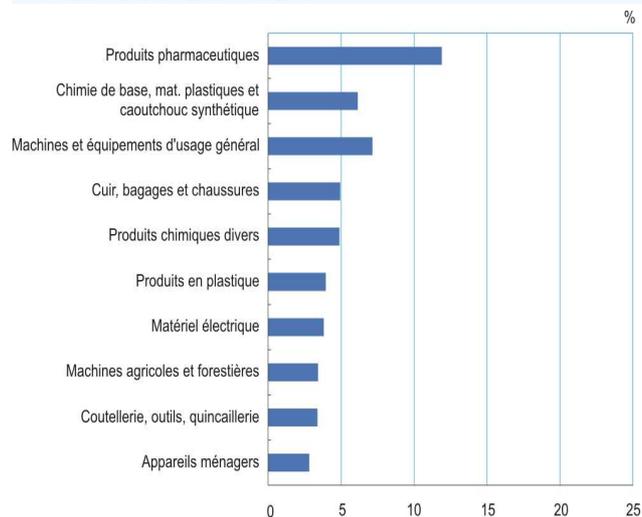


Source : Direction générale des douanes et droits indirects

3 Les dix principaux produits exportés du Centre-Val de Loire en 2015

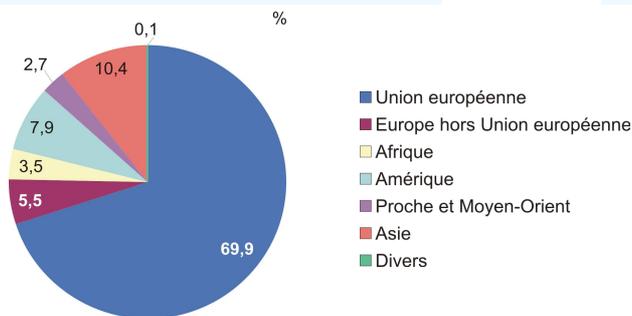


4 Les dix principaux produits importés du Centre-Val de Loire en 2015

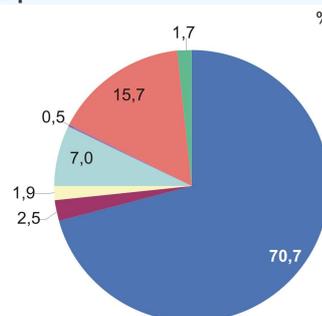


Source : Direction générale des douanes et droits indirects

5 Exportations du Centre-Val de Loire en 2015 par zone géographique



6 Importations du Centre-Val de Loire en 2015 par zone géographique



Source : Direction générale des douanes et droits indirects

Définitions

Activité partielle/Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de un à trois ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale : CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion : CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat unique d'insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CI-RMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat initiative emploi (CUI-CIE), s'adresse aux

employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières : CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effet de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois : DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée : DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir : EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salarié, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des déclarations annuelles de données sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui est la Caisse nationale des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non-salariés.

Exportations

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Importations

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6^e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

IPAMPA : indice des prix d'achat des moyens de production agricole

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française : NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux de couverture

Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

La différence entre ces deux valeurs est appelée solde du commerce extérieur.

Taux de création d'entreprises

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Tonne-kilomètre

Unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

Coordination Direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire

Contributions Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt (DRAAF)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement (DREAL)

Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Directrice de publication Yvonne Pérot

Rédactrice en chef Annie Clerzau

Auteurs **DRAAF Centre-Val de Loire**
Gaëtan Buisson

DREAL Centre-Val de Loire
Florence Couturier, Matthieu Podevin, Jacques Thorette

DIRECCTE Centre-Val de Loire
Pierre Boedoz, Marion Hillau, Christophe Le Guinio

Bureau de presse Anne-Claire Monvoisin, Insee Centre-Val de Loire
Tél : 02 38 68 53 04 – Fax : 02 38 69 52 00
Courriel : medias-centre@insee.fr

Insee Conjoncture

Centre-Val de Loire



Bilan économique 2015 Une année 2015 en demi-teinte

Alors que l'activité mondiale ralentit légèrement, l'économie française accélère en 2015. Les évolutions nationales de l'activité et de l'emploi sont favorables (+ 1,3 % et + 0,5 %) ; le taux de chômage est quasi stable, plutôt orienté à la baisse.

Cette situation se reflète au niveau régional, avec une hausse mesurée de l'emploi (+ 0,2 %) et un taux de chômage stable (9,7 %). Les échanges extérieurs ont été dynamiques au cours de l'année, favorisés par les produits pharmaceutiques et les parfums et cosmétiques. Des signes encourageants de reprise d'activité dans la construction et le transport se dégagent.

Cependant, le nombre de demandeurs d'emploi progresse de 5,8 % et les créations d'entreprises ont été moins nombreuses qu'en 2014.

Conjoncture n° 10
mai 2016

ISSN 2262-5658

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Rédactrice en chef :
Annie Clerzau

© Insee 2016